

SPPPY – Commission environnement-santé

Relevé de décisions

21 septembre 2018 – 9h30

Unité Départementale Isère DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Participants :

- Corinne Castel, Agence Régionale de Santé DD38
- Jacqueline Collard, Association Sera
- Yves François, Chambre d'Agriculture de l'Isère
- Chantal Gehin, FRAPNA
- Françoise Bousson, Conseil de développement du Grésivaudan
- Odile Senneret, Ville de Meylan
- Pierre-Louis Serero, LAHGGLO
- Dominique Tatur, LAHGGLO
- Camille RIEUX, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes
- Pauline Vinay, Ville de Grenoble
- Bernard LERISBE, Association des Maires de l'Isère
- Camille Loustalot-Forest, SPPPY
- Corinne Thievent, SPPPY

Excusés :

- William Meunier, Grenoble-Alpes Métropole
- Jérôme Dutroncy, Grenoble-Alpes Métropole

Ordre du jour :

- Présentation et diffusion de la lettre n°2 (voir en PJ) – Préparation de la lettre n°3
- Réflexion stratégique sur le pilotage de la fiche-action 18 du PRSE 3
- Sujets divers : suites de l'étude de zone, registre REMERA
- Questions diverses

1 – Présentation et diffusion de la lettre n° 2 / Lettre n°3

La lettre n°2 finalisée est distribuée en séance. Les membres du comité éditorial sont remerciés en séance pour leur implication et leurs relectures. La lettre a déjà été transmise par voie électronique. Elle va être envoyée par courrier à toutes les communes du SCOT, ainsi qu'aux membres de la commission plénière du SPPPY.

Il est suggéré de l'envoyer également à l'ordre des médecins et aux CCAS. La lettre pourrait être également distribuée au congrès des maires de l'Isère le 13 octobre 2018 (pas possible finalement). Elle sera distribuée lors de la Conférence Régionale Santé Environnement du 11 octobre à Lyon (+ actualité sur leur site internet).

Pour la lettre n° 3, les thèmes retenus sont : Agriculture / Qualité des sols / Alimentation. L'objectif de parution est mars 2019. Yves François de la Chambre d'Agriculture propose de préparer un article (importance des sols, lien avec alimentation et changement du mode de consommation avec la montée en puissance du bio) avec son service communication pour la fin novembre 2018.

D'autres propositions d'articles sont faites : Madame GEHIN (FRAPNA) sur l'intérêt des légumineuses, Madame Bousson sur l'impact de l'alimentation sur les maladies chroniques, Madame TATUR sur le Projet Alimentaire Territorial (contact à prendre avec M. VARGAS Grenoble Alpes Métropole). Elle relate également un livre « Nourrissez votre cerveau » par Perl Kaliman qu'il pourrait être utile de relayer. Un témoignage des démarches mises en place dans le Vercors serait également intéressant. Une étude de l'union départementale des CCAS du Rhône sur « Le reste pour vivre » est également évoquée.

Corinne THIEVENT indique donc qu'elle collecte l'ensemble des articles pour la lettre n° 3 d'ici la fin novembre 2018. Un premier jet de la lettre n°3 sera ensuite envoyé début 2019, avant la prochaine réunion de la commission environnement santé.

LAHGGLO et SERA suggèrent également d'organiser mi 2019 une conférence/sensibilisation sur Alimentation et Santé : le SPPPY indique que c'est effectivement une bonne idée et qu'il faut réfléchir concrètement à son organisation. La FRAPNA indique qu'elle organise souvent des interventions sur la santé et souligne que les enfants/personnes âgées sont bien sensibilisées. La cible prioritaire aujourd'hui reste les adultes .

2 – Réflexion stratégique sur le pilotage de la fiche-action 18 du PRSE 3

Le SPPPY a été retenu comme pilote de la fiche action 18 (distribuée en séance) du PRSE 3 signé en avril 2018. Cette fiche action vise à favoriser l'implication citoyenne dans les décisions liées à la santé environnement. Ses objectifs sont :

* d'une part soutenir les acteurs publics pour qu'ils incluent davantage les habitants dans les processus de prise de décision qui concernent les enjeux de santé environnement

* d'autre part favoriser l'émergence d'une culture commune en santé environnement partagée avec les citoyens, pour, à terme, inciter ceux-ci à s'auto-saisir de questions.

Le territoire du SPPPY a été retenu comme laboratoire expérimental pour la mise en place concrète des actions : constituer un réseau d'acteurs locaux soucieux d'impliquer la population sur la thématique, par l'information ou la décision, créer une plate-forme collaborative vivante sur ces thématiques (et à terme inclure des habitants dans son fonctionnement), favoriser concrètement l'implication de la population par une charte de bonnes pratiques, et valoriser des actions innovantes/remarquables sur cette thématique.

Le SPPPY interroge donc les participants sur le contenu de cette fiche action et sur leurs motivations/propositions. Il cite également en exemple la plate-forme mise en place en Bourgogne-Franche-Comté (<https://www.sante-environnement-bfc.fr>).

Françoise BOUSSON estime que cette plate-forme est une excellente idée, à l'échelle du SCOT. Elle suggère de se concentrer sur quelques exemples, dont l'alimentation.

Camille RIEUX indique qu'il faut cependant rester vigilants et recentrer les actions car il existe déjà de nombreux outils (y compris des plate-formes) et qu'il faut ensuite les alimenter/mettre à jour/faire vivre. De plus, on est déjà sur-informés et sur-sollicités donc il ne faut pas forcément chercher à tout recréer.

LAHGLO indique que les communes du SCOT sont déjà sur scot-region-grenoble.org, on pourrait donc envisager un partenariat avec le SCOT et repartir de l'existant.

Le groupe convient qu'il faudrait choisir un thème suffisamment fédérateur pour pouvoir mobiliser un maximum d'acteurs.

L'opportunité de créer un forum est également discutée, qui pourrait être un véritable outil de partage pour les acteurs du réseau.

La question de l'importance du changement de comportement est également largement débattue, et la possibilité d'inter-agir avec les élus pour favoriser ce changement de comportement est également évoqué.

Le groupe s'entend sur l'importance d'aborder les sujets suivants : Alimentation Mobilités et Maison (Air intérieur), à destination des acteurs publics et/ou du grand public.

Le groupe s'accorde également sur le fait que pour que les habitants soient plus acteurs, il faut qu'ils soient mieux informés. Il faut donc veiller à faire passer les bonnes informations aux élus sur leurs territoires.

Le SPPPY propose de rédiger un projet de cahier des charges pour la réalisation de cette plate-forme et de le transmettre mi novembre aux membres de la commission pour un retour avant fin novembre.

3 – Sujets divers : suites de l'étude de zone, registre REMERA

Les membres participants à la commission santé environnement du SPPPY pour les associations (SERA, LAHGLO et du CD du Grésivaudan) se sont réunis le 12 septembre et ont transmis au SPPPY un courrier listant leurs principales préoccupations. Il est joint en annexe au présent compte-rendu. Il est abordé en séance.

> Concernant l'étude de zone du Sud grenoblois, les associations souhaitent connaître quelle suite va lui être donnée. Corinne THIEVENT indique qu'il y aura un COPIL le 19 octobre prochain et une réunion publique en fin d'année normalement. La commission sera rendue destinataire des compte-rendus de ces rencontres.

> Les associations renouvellent leur demande concernant l'accès aux données et études existantes avec des clés de compréhension. « L'état des lieux santé-environnement » réalisé en 2016 est une 1ère réponse mais il se reconnaît lui-même "incomplet et perfectible". Les associations sont très intéressées par l'action 1 du PRSE3 qui prévoit de "déboucher sur un outil de mise à disposition de données standardisées à l'échelle locale".

> Concernant la survie du Registre régional des malformations REMERA : les associations souhaitent savoir si le sujet a été débattu aux niveaux des instances pilotes du PRSE3. En effet, elles indiquent que la remise en cause de cet « instrument majeur au service de la santé publique » (Le Monde du 16-09-18) paraît incompatible avec une politique nationale et régionale volontariste en faveur de la santé-environnement en général et avec l'action 1 du PRSE3 en particulier. Elle souhaiterait qu'une alerte soit faite dans la prochaine lettre Environnement Santé. Les membres de la commission souhaitent marquer leur soutien au maintien de ce registre mais pas au niveau de cette lettre. Les associations proposent d'intervenir sur ce sujet lors de la prochaine CRSE, ce qui paraît effectivement une bonne opportunité.

**Prochaine réunion de la commission environnement santé le 15 janvier 2019,
9h30 DREAL UDI. Ordre du jour : lettre n°3 et avancées sur la fiche action 18
du PRSE 3.**